

L'économie omanaise de la rente pétrolière à l'ouverture au monde

Introduction : Un producteur de pétrole modeste, mais doté d'un riche héritage et d'un potentiel économique diversifié

L'histoire économique de l'Oman est celle d'une aventure maritime dont on suit la trace depuis l'aube de l'humanité, les ports côtiers servant d'escale sur la route de la soie qui menait par la Mésopotamie vers le sous-continent indien et les mers de Chine d'une part, vers les rivages d'Afrique de l'Est de l'autre. Parmi les facteurs qui ont concouru à ce rôle, le régime climatique des moussons a occupé la première place ; mais l'Oman disposait également de produits exportables, essentiellement ses récoltes de dattes, de limettes, de poisson séché, de tabac, de légumes, de fruits frais, de peaux de vaches et de henné qui avaient pris le relais du cuivre de Magan ou de l'encens du Dhofar. A partir du XVI^e siècle s'était constitué un empire maritime s'étendant des rivages du Makran à ceux de l'Afrique orientale, et cet empire a laissé sa marque dans la composition ethnique de la population et explique son ouverture au monde environnant, qui fait pendant à la tentation du repli de l'Oman intérieur. Les premiers embarquements de pétrole brut en 1967 ont banalisé l'économie omanaise, dont l'extraversion est désormais celle d'un pays producteur de matières premières et d'un importateur de produits manufacturés soumis à la division internationale du travail. L'héritage d'ouverture outremer est cependant remis en avant depuis peu pour signaler une nouvelle phase, l'économie omanaise étant appelée à s'ouvrir sur son environnement régional pour passer le cap de la fin programmée du pétrole.

Le pétrole a en effet permis à l'Oman de rattraper en trente ans son retard économique et social et de prodiguer à sa population un niveau de vie décent. D'après le recensement de 1993, le premier jamais effectué dans le pays, la population s'élevait à 2 millions d'habitants, dont près de 1, 5 million d'Omanais (73, 5 %) et plus de 0, 5 million d'expatriés, concentrés en majorité dans l'aire métropolitaine de Mascate où ils représentaient 46 % de la population. 52 % de la population avait moins de 15 ans, et 3 % seulement plus de 64 ans, son taux de croissance annuel atteignant 3, 5 % par an. L'économie omanaise a triplé de volume depuis 1980, et poursuit son expansion à un rythme soutenu, comme en témoigne l'objectif stratégique contenu dans le plan « Vision 2020 ». Les projets de développement, souvent très ambitieux, focalisent l'attention autant sinon plus que les réalisations, déjà souvent impressionnantes. Après l'ère des infrastructures débute celle des grands projets industriels et de services, qui doivent projeter l'économie omanaise sur la scène mondiale.

Dès le début des années 80 en effet, à l'époque où les cours élevés du pétrole finançaient encore largement le train de vie de l'Etat et de la population, Oman s'était préoccupé de l'après-pétrole, en mettant en place une ambitieuse politique d'industrialisation. Celle-ci a d'abord misé sur la substitution aux importations ; c'est ainsi qu'avaient été construits une meunerie, deux cimenteries, une raffinerie de pétrole et qu'avait été remise en exploitation une antique mine de cuivre. Cette politique a été réajustée au début des années 90 pour tenir compte de l'ouverture de l'économie mondiale et l'étroitesse du marché intérieur : l'Etat vise maintenant à mettre en place un secteur industriel voué à l'exportation, s'engageant ainsi dans la voie d'une internationalisation de l'économie. Cette politique demande des réformes dans la structure juridique et financière du secteur moderne de l'économie, ainsi qu'un effort considérable de formation de la jeunesse. Ces efforts seront douloureux et leurs résultats incertains, car en dépit des atouts et de la bonne réputation dont bénéficie le pays à

l'extérieur, nul ne peut garantir que le passage d'une économie de rente à une économie de production et l'insertion de celle-ci dans le système économique mondial se feront sans heurts. Le sultanat est en effet confronté à l'échéance prochaine de la fin de sa production pétrolière que ne pourra pas totalement compenser l'exportation gazière et à l'arrivée sur le marché de l'emploi des jeunes générations nées à l'époque de la prospérité. Du fait de la politique nataliste et du confort dans lequel ils ont grandi, ces jeunes sont nombreux, relativement mieux formés et surtout plus exigeants que leurs aînés, d'autant qu'ils ont la possibilité de comparer leur sort avec celui de leurs voisins des Emirats ou d'Arabie.

L'état omanais est conscient de ces défis et a établi une stratégie à long terme, fondée sur l'investissement industriel, seul à même d'occuper la jeunesse, en lui donnant une formation et en préservant ce que l'on pourrait appeler l'identité omanaise. Mais l'industrie lourde, les industries de transformation et les services financiers ne doivent pas faire oublier que l'Oman n'est pas un Emirat mirage surgi des sables à la faveur de la richesse pétrolière. Agriculture, élevage, pêche et commerce maritime ont été durant des siècles les piliers de l'économie et continuent de manifester une grande vitalité. Alliés au tourisme, nouveau venu, ces spéculations traditionnelles pourraient fournir de nombreux emplois et assurer une répartition spatiale et sociale moins inégale du revenu national.

I – L'économie omanaise en chiffres : une grande fragilité, dépendante des fluctuations des recettes pétrolières

Le sultanat d'Oman a affiché en 1998 un PNB de 10, 6 Md soit 4 950 \$ par habitant. Cet indicateur, qui n'a pas progressé depuis 1990¹, place le pays entre le Brésil (4630 \$) et le Chili (4990), derrière l'Arabie Saoudite (6910), Bahrein (7640) et les Emirats Arabes Unis (17870). On peut également le comparer avec ceux de pays tels que le Yémen (280), l'Inde (440), le Pakistan (470), la Jordanie (1150) ou l'Égypte (1290)². Le PIB devait atteindre 17, 196 Md \$ en 2000, contre 15, 633 en 1999, 14, 161 en 1998 et 15, 839 en 1997. Il était de 10, 747 Md \$ en 1991 : la hausse entre 1990 et 1999 a été de 5, 2 % par an, dont il faut défalquer une inflation de 1, 4 % par an en moyenne. Quoi qu'il en soit du degré d'exactitude de ces chiffres, les écarts que l'on constate d'une année sur l'autre prouvent le caractère aléatoire des recettes du pays et la difficulté que peut éprouver l'Etat omanais à mettre en œuvre une politique de développement à partir de recettes qui ne sont ni maîtrisées ni garanties : le prix moyen de l'Omani Blend a ainsi chuté de 18, 61 \$/baril en 1997 à 12, 09 en 1998, pour remonter à 16 environ en 1999. Il faut enfin signaler une constante majeure de l'économie omanaise, qui est la part considérable du budget (40 % en moyenne) affectée à la défense et à la sécurité³. La position stratégique du Sultanat, qui contrôle l'accès au détroit d'Ormuz, mais aussi son histoire troublée qui garde vivace le souvenir de menaces récentes sur l'unité et l'intégrité nationale explique l'ampleur de ces dépenses, sans toujours justifier qu'elles obèrent si lourdement les efforts de développement.

¹ Du fait de la croissance démographique rapide (supérieure à 3 % par an) le revenu par tête qui était de 7 160 \$ en 1991, ne dépassait pas 7000 en 1999. TME Nov. 2000. La question qui se pose dans tous les pays du CCG est de savoir comment est intégré le revenu des expatriés, qui ne peut pas être simplement intégré ni extrait de la masse totale des revenus, mais qui sont d'une nature et d'un montant en général différents de ceux des Nationaux.

² Cet indicateur est calculé par rapport à la population totale, et non pas à celle de la population nationale.

³ L'armée comptait 29 500 hommes en 1993.

Les ressources de base : pétrole et gaz

La production pétrolière, rente financière ou clé du développement ?

Le pétrole assure encore 35 à 40 % du PIB et fournit 70 à 80 % des recettes budgétaires et 75 % des exportations. Il a ainsi rapporté 7 Md \$ à l'exportation en 2000, contre 5 en 1999.⁴ Les réserves prouvées sont de 5, 5 Md de barils, soit 18 à 20 ans de production au rythme actuel (autour de 900 000 barils/jour⁵), réparties sur 95 petits champs situés pour la plupart dans l'intérieur du pays ; les principaux sont Yibal, Nimr, Fahud, Lekhwair et Bahja/Rima, qui fournissaient 75 % du total en 1999. Un réseau d'oléoducs conduit le brut à la raffinerie⁶ et au port d'embarquement de Mina el-Fahl, près de Mascate. C'est un brut léger, de bonne qualité, mais son coût d'extraction est élevé (3, 5 \$/baril) comparé aux autres gisements du Golfe, à cause de sa grande profondeur (souvent plus de 5000 m) : un puits moyen produit moins de 500 barils par jour, contre plus de 5000 dans certains pays voisins. La société Petroleum Development of Oman (PDO) fondée en 1974, assure 90 % de la production ; elle appartient pour 60 % à l'Etat omanais, 34 % à Royal Dutch Shell, 4 % à Totalfinalelf et 2% à l'entreprise portugaise Partex.

Il semble que ces réserves ne puissent plus beaucoup être développées ; malgré les investissements d'exploration développement faits par l'Etat, les trouvailles sont minces (mise en exploitation du champ de Burhan en juin 2000). L'exploitation intensive à laquelle ont été soumis certains puits conduit à leur tarissement ou, pour les structures off-shore, à leur infiltration par l'eau de mer. L'exploration se poursuit désormais à un rythme modéré, les retours sur investissement n'étant pas assurés. Aussi l'Etat est-il tenté de pousser la production, pour engranger le maximum de recettes en période de cours élevés, de manière à disposer des capitaux dont il a besoin pour assurer sa diversification économique.

Le gaz naturel, un relais du pétrole, mais pas une panacée

Le gaz devrait prendre la relève du pétrole, avec des réserves évaluées actuellement à 0, 76 billions de m³, dont 0, 69 sous forme de gaz non associés. PDO, l'unique exploitant, fait preuve d'un optimisme sans faille vis-à-vis des perspectives gazières : selon cette société, les réserves prouvées devraient passer à 29 trilliards de pieds cubes en trois ans, puis à 40 en 2015 ; le gaz fournirait alors 10 % du PIB, contre 20 % pour le pétrole. Pour parvenir à ce résultat, l'Etat omanais a consenti des conditions très favorables aux opérateurs étrangers. Il s'agit certes là encore d'une rente d'hydrocarbures, mais le marché de ce produit est très différent de celui du pétrole, puisqu'il repose pour une large part sur des contrats à long terme, à prix fixe, de gaz liquéfié, dont la production demande la mise en place d'installations lourdes et coûteuses. Produit beaucoup moins sujet à la spéculation, le gaz naturel est présenté comme l'énergie de l'avenir, car moins polluant, donc beaucoup plus attractif pour les pays industrialisés.

Entrée en production en 2000, la nouvelle usine de GNL de Qalhat, près de Sour, a constitué le plus important projet de développement du pays et l'un des plus vastes projets de ce type au monde. Elle est alimentée par gazoduc depuis le gisement de Saih Rawl, à 360 km dans l'intérieur et possède les deux plus grands trains de liquéfaction du

⁴

⁵ De 685 000 b/j en 1990, elle est passée à 890 000 en 1999 et 910 000 en 2000.

⁶ Entrée en activité en 1982, sa capacité est passée à 80 000 B/j en 1987 pour couvrir les besoins intérieurs.

monde, d'une capacité totale de 6, 6 Mt/an. Ce gigantesque projet industriel, d'un coût de 2, 5 Md \$, a été financé à 80 % par un consortium bancaire, l'Etat omanais, qui possède 51 % des parts et la société Shell (30 %) n'apportant à eux deux que le cinquième de l'investissement. Mais l'exportation du GNL devrait rapporter 1 Md \$ par an à partir de 2001.

Tableau des actionnaires de l'usine de Qalhat

Les principaux clients sont :

- KOGAS (Corée du Sud), qui détient 5 % du capital de l'usine à travers une filiale, a signé un contrat d'importation de 4, 1 M t par an pendant 25 ans ;
- Enron (Etats-Unis), qui fournit la centrale électrique indienne de Dabhol Power Co, au Sud de Bombay, enlèvera 1, 6 M t par an durant 20 ans, à partir de la fin 2001 ;
- Osaka Gas a signé un contrat de 0, 7 M t par an pendant 25 ans .

Mais le gaz naturel se prête également à une transformation industrielle, et 3 trilliards de pieds cubes devraient être réservés, comme source d'énergie ou comme matière première, aux besoins de l'économie nationale. Il est par ailleurs question d'implanter dans l'agglomération de Mascate un réseau de distribution de gaz de ville, comme il en existe à Charjah, dans les EAU. Le secteur gazier en Oman pourrait même prendre une dimension nouvelle, au cas où le gazoduc Dolphin en projet entre le gisement géant du North Field, au Qatar, et la côte des EAU, entre Dubaï et Abou Dhabi, serait prolongé jusqu'à Sohar, en Oman, voire au-delà jusqu'au Pakistan. Exportateur de gaz naturel, Oman serait en même temps importateur, pour répondre aux besoins de son industrie....

Les échanges extérieurs, moteurs du développement

L'économie omanaise, reposant presque exclusivement sur l'exportation des hydrocarbures, est très extravertie : les exportations représentent 9 187 M \$ en 2000, contre 7 161 en 1999, 5 509 en 1998 et 7 630 en 1997. On note cependant un développement récent des exportations non-pétrolières, dont le prêt-à-porter et l'agro-alimentaire fournissent respectivement 37 et 23 % en 1996, provenant de PME-PMI du secteur privé. Les importations ont atteint 5 160 M \$ en 2000, contre 5 535 en 1999, 5 826 en 1998 et 5 191 en 1997, ce qui montre l'ampleur du coup de frein imposé par la chute des rentrées pétrolières en 1998, mais aussi la capacité de l'Etat omanais à réagir en réduisant les dépenses. L'excédent de la balance commerciale n'est donc pas très volumineux, ni même assuré, puisqu'il s'est mué en un déficit de 317 M \$ en 1998. La balance des paiements est même le plus souvent déficitaire : - 699 M \$ en 1997, - 2995 en 1998, - 700 M en 1999, et n'est redevenue positive qu'en 2000 (+ 1, 28 Md \$).

On conçoit donc mieux l'inquiétude des dirigeants omanais si l'on pense que ces excédents doivent être capitalisés ou investis pour que le pays ne connaisse pas une chute brutale de son niveau de vie, lorsque arrivera la fin de l'exploitation pétrolière. Un fonds de stabilisation est alimenté par les recettes provenant d'un cours supérieur à 15 \$ par baril ; ce fonds sert en premier lieu à rembourser la dette extérieure, passée de 3, 602 Md \$ en 1997 à 3, 854 en 1998, 4, 4 Md en 1999 et 4, 7 Md \$ en 2000, soit 27 % du PIB, dont 3, 87 Md envers les banques internationales. Les réserves de change sont en outre très modiques, puisque la Banque centrale ne détenait que 2, 836 Md \$ en 1999, tandis que les dépôts officiels dans les banques occidentales atteignent 3, 398 Md \$ en mars 2000.

III – Trente années d’efforts de développement

a) L’impulsion décisive de l’Etat

L’Etat est l’acteur majeur du développement économique ; c’est lui qui fixe les objectifs et assure les moyens, à travers les plans quinquennaux et des programmes stratégiques à plus long terme comme Vision 2020. C’est aussi lui qui encadre l’activité économique par la mise en place progressive d’un code juridique approprié. Ce faisant, l’Etat jouit d’une certaine latitude, mais les technocrates qui peuplent de plus en plus les ministères sont étroitement chapeautés par les institutions financières internationales (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International) qui fournissent des avis et des conseils sur la marche à suivre, comme par exemple actuellement l’accent à mettre sur le développement des ressources humaines.

D’autre part, l’Etat omanais n’est pas un corps désincarné planant au-dessus de la société : il exprime dans ses choix économiques un état des rapports de force sociaux, et un arbitrage entre des intérêts à court et à long terme, individuels et collectifs. Les contraintes qui pèsent sur l’Etat sont la baisse annoncée des recettes du pétrole et l’importance de la jeunesse⁷. La contrainte externe de l’ouverture, imposée par les institutions financières internationales, doit être confrontée avec d’autres contraintes en sens inverse, qui ne sont pas évoquées aussi ouvertement, comme la nécessité de maintenir la fortune et le statut d’un certain nombre d’acteurs (la famille royale, quelques entrepreneurs richissimes qui détiennent l’essentiel des capitaux privés du pays, l’armée) et de maintenir l’unité nationale en poursuivant la politique de saupoudrage de la rente auprès des chefs de tribus et des notables civils ou religieux, en particulier dans l’intérieur. En effet, si l’on en croit la rumeur locale, un quart des ressources serait dévolu au Sultan et à son entourage, un quart aux puissants du royaume et la moitié au fonctionnement de l’Etat et aux besoins de la population. Mais ces estimations qui ne valent que par ce qu’elles révèlent d’opacité du pouvoir et de désenchantement de l’homme de la rue à Mascate, devraient encore faire la part des contrats d’armement, source considérable de ressources pour la hiérarchie militaire et les premiers cercles du pouvoir.

Tout l’art de gouverner ce pays consiste à concilier ces exigences parfois contradictoires : c’est le rôle dévolu jusqu’ici au Sultan et à son entourage (diwan maliki), puis aux Ministres, au sein desquels la vieille garde fait difficilement place à de jeunes diplômés. Chargés de faire fonctionner le système tout en préparant un avenir stable et prospère pour la nation, ceux-ci doivent satisfaire leurs propres intérêts et ceux de leur milieu d’origine sans ignorer les exigences des grands entrepreneurs ni celles des vieilles familles de négociants ou des chefs spirituels et temporels traditionnels. Ils peuvent s’appuyer sur les deux Conseils mis en place récemment : le majlis al-Choura, censé représenter la population dans toute sa diversité, sur une base territoriale qui comprend toujours une dimension tribale ; les membres aujourd’hui élus de ce Conseil veillent à leurs intérêts et les préoccupations locales ou régionales l’emportent sur l’intérêt national, tandis que le majlis lil-dawla, composé de Sages choisis pour leurs compétences, est chargé d’élaborer la prospective à long terme, avec l’objectif de permettre une évolution en douceur du Sultanat.

b) Un développement programmé

⁷ la moitié de la population a moins de 15 ans, résultat d’une politique nataliste qui conduit les Omanais à avoir couramment des familles de dix enfants.

Dès 1975, un Conseil pour le Développement avait été créé, de manière à gérer de manière rationnelle la manne engendrée par le quadruplement des cours du brut. Ce Conseil inaugura la planification des dépenses qui caractérise depuis lors la politique de développement économique du Sultanat, sous la forme de plans quinquennaux. Ceux-ci ne sont en réalité guère qu'une budgétisation prospective des dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'Etat, établissant un certain nombre de priorités. Mais leur exécution a toujours été imparfaite, que ce soit par défaut de recettes pétrolières ou par excès d'ambition comme dans le domaine de l'omanisation ou du développement de l'entrepreneuriat privé. Peut-être la nature même de l'exercice, forcément comptable et quantitative, ne laisse-t-elle pas suffisamment de place à une évaluation qualitative des résultats en termes de développement économique et social ou de gestion des entreprises publiques. Il faut donc prendre les objectifs proclamés ou les réalisations affichées avec prudence et voir dans ces plans quinquennaux la preuve du souci des autorités de maîtriser le développement du pays. On verra plus loin que la tâche n'est pas aisée et que la tentation est grande de ranger sous l'étiquette du développement intégré des projets ou des opérations qui ont chacun leur logique propre et qui ne concourent pas toujours autant qu'il y paraît à l'objectif global :

- Le premier plan quinquennal (1976-1980) coïncidant avec le boom pétrolier, a permis d'édifier les grandes infrastructures (bâtiments publics, routes, centrales électriques...) de manière à fournir les bases d'une économie à croissance rapide et à ouvrir la voie au développement du secteur privé ;

- Le deuxième plan quinquennal (1981-1985) a achevé les grands travaux d'infrastructure, mettant l'accent sur le développement des ressources en eau et sur le développement régional ;

- Le troisième plan quinquennal (1986-1990) conçu dans la lignée des précédents, en tablant sur une augmentation régulière des ressources tirées du pétrole, a été rendu inopérant par le retournement de la conjoncture et l'Etat a dû procéder à une dévaluation de 10 % du rial et renoncer au lancement de nouveaux projets ;

- Le quatrième plan quinquennal (1991-1995) s'était fixé des objectifs modestes, compte tenu des difficultés budgétaires du pays. Lié à la diversification de l'économie, le développement régional a été maintenu parmi les priorités, pour freiner l'écart tendant à se creuser entre l'aire métropolitaine de Mascate et le reste du pays et pallier l'incapacité de l'Etat à continuer à financer seul l'élévation du niveau de vie dans l'ensemble du Sultanat. 60 % des fonds distribués concernèrent les provinces, contre 34 % seulement dans le plan précédent. Le déficit dû à la contraction du marché pétrolier avait dû être compensé par des emprunts à l'étranger, solution provisoire qui ne pouvait être qu'un pis-aller. La formation des jeunes Omanais, préalable indispensable à l'omanisation des emplois, y avait été élevée au rang de priorité : la part des Omanais dans la population active était censée passer de 36 % du total en 1995 à 42 % en 2000⁸ ;

- Le cinquième plan quinquennal (1996-2000) était également conçu sous l'emprise d'un déficit des finances publiques, qui atteignit son maximum en 1998, en dépit de la volonté affichée de parvenir à l'équilibre budgétaire en 2000 ; mais il était considéré comme différent des précédents, dans la mesure où il était chargé de préparer l'ouverture de l'économie omanaise au marché mondial, avec une participation accrue du secteur privé et cela dans le cadre d'une prospective à long terme.

Celle-ci, intitulée « Vision 2020 », avait été élaborée lors d'une conférence tenue à Mascate en juin 1995. Ses objectifs chiffrés étaient les suivants :

⁸ : En 1995, la part des Omanais dans la fonction publique atteignait 67,8 % et 84,1 % dans les sociétés du secteur public.

- Réduction de la part du pétrole brut dans le PIB de 42 % en 1996 à 9 % environ en 2020 ;

- Hausse de la part du gaz de moins de 1 % en 1995 à 10 % en 2020 ;

- Augmentation de la part du secteur industriel non-pétrolier de 7,5 % en 1996 à 29 % en 2020, partagés pour moitié entre l'industrie de transformation et le secteur minier (l'Oman possède en effet de nombreuses ressources inexploitées : charbon chromite, cuivre, plomb, fer, zinc, nickel, or et argent).

- Le VI^e plan quinquennal (2001-2006) bénéficie jusqu'ici d'un raffermissement sensible de la conjoncture pétrolière depuis la mi-1999. Il est placé sous le signe de l'accélération de la croissance, celle-ci devant être tirée par les exportations non-pétrolières. Résolument inscrit dans une perspective d'ouverture au marché mondial, il prévoit un large volant de privatisations et d'ouverture des services financiers dans un souci immédiat d'économies et de désengagement de l'Etat, commun à l'ensemble des pays du CCG, mais aussi dans l'espoir de retenir les capitaux omanais et de développer l'esprit d'entreprise au sein de la population.

c) L'éducation, condition du succès de l'omanisation

L'éducation, clé de l'omanisation

La moitié de la population omanaise est aujourd'hui d'âge scolaire, et les efforts menés depuis trente ans en matière d'instruction publique comptent parmi les principaux succès dont se targue la politique conduite par le sultan Qabous. De fait, l'Oman compte aujourd'hui plus d'un millier d'établissements d'enseignement public de tous niveaux qui accueillent 514 000 élèves en 1998⁹. On comptait alors plus de 23 000 enseignants, Omanais pour 57 % d'entre eux, et 1400 enseignants dans le secteur privé, dont 15 % d'Omanais. Mais les Omanais représentent la quasi-totalité du corps enseignant dans le primaire¹⁰. La formation des maîtres est assurée dans des Facultés de Pédagogie, au nombre de six actuellement (Nizwa, Sour, Sohar et Salalah pour les hommes, Rostaq et Ibri pour les femmes). L'enseignement primaire obligatoire de dix ans est suivi d'un cycle secondaire qui peut déboucher sur l'accès à l'université pour une minorité sévèrement sélectionnée, ou sur une formation professionnelle.

L'université nationale Sultan Qabous a ouvert ses portes en 1986, sur un vaste campus écrasé de soleil à 50 km à l'ouest de Mascate-centre. Elle accueille environ 6000 étudiants, dont 2/3 de filles, de nombreux garçons étant envoyés à l'étranger. Il s'y ajoute depuis 1997 une Faculté de Sharia et de Droit, installée à Mascate et la création d'un Institut supérieur de la Magistrature est envisagée à Nizwa. Il existe en outre plusieurs collèges d'enseignement privé, assurant une formation en management, informatique, finances... Les enfants de l'élite sont formés à l'Ecole du Sultan de Sib, avant de poursuivre leurs études aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni ; mais la grande masse de la jeunesse exerce une pression très forte sur le système scolaire et universitaire. L'université accueille plus du double du nombre pour lequel elle a été conçue, ce qui engendre de sérieuses frustrations ; les difficultés en termes de bourse ou de logement ont provoqué des troubles au sein d'une population estudiantine de plus en plus revendicative.

⁹ Auxquels il fallait ajouter 22 000 élèves dans les écoles privées.

¹⁰ Dans les villages les plus reculés de l'intérieur ou de la montagne, on trouve surtout des étrangers, égyptiens ou tunisiens : les instituteurs omanais, pourtant mieux payés, répugnent à cet exil intérieur loin de la capitale et des centres actifs du pays.

Le corps enseignant de l'université est encore en grande majorité étranger¹¹, en attendant le retour des jeunes Omanais partis aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Koweït ou dans les Emirats parfaire leur formation. L'enseignement supérieur omanais ne dépasse en effet pas encore le niveau de la licence ou au mieux de la maîtrise. Ce recours à des enseignants étrangers peut être une chance pour la jeunesse, en lui apportant une ouverture, mais il est plutôt considéré comme un mal nécessaire ; les enseignants expatriés sont surveillés de près, pour éviter qu'ils n'exercent une influence délétère sur la jeunesse, comme ce fut le cas dans d'autres pays d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient. Certaines nationalités sont systématiquement exclues de ce secteur et les enseignants présents sont conscients des limites imposées à leur séjour et à leur influence.

Une attention particulière est portée au contenu de l'enseignement, non seulement pour des raisons politiques, mais surtout pour que la formation dispensée permette aux jeunes Omanais de trouver leur place sur le marché du travail. Pour ceux-ci en effet, se pose la question non seulement de leur motivation, mais de leur compétence et surtout de leur capacité à se conformer aux attentes en termes de continuité dans le travail, d'assiduité et d'intérêt, bref, d'acquisition d'une mentalité de professionnel, alors que les salaires qui leur sont versés sont de 25 à 40 % supérieurs à ceux des immigrés qu'ils doivent remplacer.

L'omanisation est en effet un des axes principaux de la politique gouvernementale, 500 000 jeunes garçons et filles étant attendus sur le marché du travail de 2000 à 2005 ! Depuis 1994, elle est imposée au secteur privé, à raison de 60 % d'Omanais dans le secteur des transports et de la communication, 45 % dans les secteurs de la finance, des assurances et de l'immobilier, 35 % dans l'industrie, 30 % dans l'hôtellerie et la restauration, 20 % dans le commerce de gros et de détail et 15 % dans le bâtiment-travaux publics. Présentée de cette manière, la législation concernant l'omanisation ne laisse pas transparaître l'essentiel : les pourcentages assignés à chacun de ces secteurs sont-ils modulés en fonction des niveaux de qualification requis ? Comment les acteurs économiques jouent-ils (ou déjouent-ils) la règle ? Quelles sont les incidences de cette politique en termes de productivité et de compétitivité du secteur privé, en Oman même et sur les marchés extérieurs, puisque l'omanisation semble aller à l'encontre de la politique d'ouverture impliquée par l'adhésion à l'OMC ? En effet, l'omanisation ne se décrète pas et les représentants des milieux d'affaires se plaignent des difficultés qu'ils éprouvent à mettre en oeuvre les directives gouvernementales¹².

Le bilan à ce jour est donc assez mitigé ; mais il n'est pas totalement négatif. Pour la plupart, les Omanais sont en effet les héritiers d'une longue tradition de travail de la terre ou d'activités maritimes ainsi que d'élevage dans les rudes conditions du désert. Tard venus à la prospérité, ils ont été longtemps contraints d'émigrer pour gagner leur vie : jusqu'aux années 60, les dockers omanais formaient une corporation fermée à Koweït, et dans le dialecte koweïtien, Omani est encore synonyme de « travailleur à la tâche »¹³ ; aux Emirats Arabes Unis, ils servent encore nombreux dans les forces armées ou dans les services (chauffeurs de taxi, etc). Les jeunes Omanais sont donc prêts à occuper des emplois réels et l'omanisation progresse vite dans les postes subalternes de l'hôtellerie et de la restauration, dans les administrations et les services publics ; mais elle est encore presque absente dans le commerce de détail, les activités d'entretien et de réparation. Beaucoup d'anecdotes circulent à ce propos sur les problèmes rencontrés par les jeunes Omanais avec la ponctualité, la régularité dans le travail, les notions de

¹¹ En majorité égyptien, mais aussi jordanien, tunisien, originaire du sous-continent indien, voire britannique.

¹² TME, novembre 2000

¹³ (L. Graz, op.cit., p. 219)

travail pénible ou dégradant, surtout s'agissant des jeunes issus des tribus bédouines de l'intérieur, pourtant parmi les moins instruits et les plus nécessiteux.

Avide de s'instruire et prête à travailler, la jeunesse omanaise prend rapidement conscience de son nombre et de sa force : elle a tendance, surtout à Mascate, mais aussi jusque dans les villages et les campements reculés, à demander des comptes à ses aînés et à ne plus accepter passivement l'ordre établi depuis des temps immémoriaux. C'est à cette impatience et à ces nouvelles exigences que s'efforcent de répondre les autorités, à travers le choix de nouveaux caps en matière économique.

IV – Les nouvelles orientations de la politique économique

L'ouverture à la mondialisation

Depuis le milieu des années 90, le Sultanat a entrepris de déréguler son économie, par l'abaissement des tarifs douaniers à l'importation et la réduction du contrôle sur les investissements étrangers. Les capitaux étrangers peuvent désormais détenir 100 % du capital d'une entreprise industrielle et 49 % dans le domaine du BTP, du commerce ou des services, cela sans compter les avantages offerts en termes de fiscalité, de rapatriement des bénéfices, etc. Les investissements étrangers directs se sont élevés à 1, 152 Md \$ de 1988 à 1999, soit 96 M par an et atteignent ainsi un total de 2, 587 Md \$ en 1999, contribuant ainsi à 18 % du PIB. La volonté de tout faire pour attirer des capitaux étrangers est soutenue par le rattachement, depuis 1986, du riyal omanais (RO) au dollar américain, avec une parité fixe d'un dollar pour 0, 3850 RO. Ce rattachement a permis jusqu'ici de contenir l'inflation importée et de maintenir une stabilité des prix propice à l'investissement.

Le Muscat Securities Market (Bourse de Mascate) fondé en 1988 est l'un des plus libéraux de la région. Il capitalisait 3, 8 Md \$ en 1996 contre 1 en 1991. La liste des entreprises cotées sur le marché de Mascate est croisée avec celle du marché de Manama (Bahreïn), ce qui permet aux opérateurs de ces deux places d'intervenir indifféremment sur l'une ou l'autre. Ce jumelage donne une ampleur supérieure aux cotations, et pourrait servir de noyau à une interconnexion générale des bourses du CCG. L'indice était passé d'une base 100 en janvier 1991 à 185 en septembre 1996, mais l'engouement des petits épargnants omanais pour la spéculation boursière, alliée au manque de vigilance de l'Etat, a conduit à un krach qui, pour n'être pas comparable en volume à celui du souk d'Al-Manakh à Koweït en 1982, n'en a pas moins secoué les fondements politiques et sociaux du pays et durablement refroidi la confiance des Omanais dans la Bourse et dans l'Etat. C'est pour cette raison qu'a été promulguée en 1998 la loi sur les marchés financiers, créant une Capital Market Authority par laquelle l'Etat se réserve un droit de regard sur le fonctionnement du marché boursier. Si par ce biais, le gouvernement omanais affiche sa volonté d'attirer non seulement des fonds, mais aussi des capacités techniques et des possibilités de formation de la main d'œuvre, force est de constater que les capitaux détenus par les Omanais s'investissent peu dans le pays, les grandes entreprises se cantonnant prudemment dans la représentation des grandes marques internationales. Ce marché de l'importation est partagé entre une poignée de groupes locaux ou implantés de longue date, comme Bahwan, Rumji, Towell, Shanfari, Rowas....

Le 10 octobre 2000, le Sultanat a signé le protocole d'adhésion à l'OMC, symbole de la mise en place de sa stratégie post-pétrolière : au cours d'une période intérimaire de 5 ans, le tarif général douanier pour les produits agricoles et industriels doit être abaissé à 15 %, et à 20 % pour les produits pétroliers, les services devant être totalement

libéralisés. Le sultanat fait donc le pari d'évoluer rapidement vers une économie ouverte, fondée sur ses disponibilités en énergie et en matières premières, mais aussi sur sa main d'œuvre, ses ressources traditionnelles et sa situation géographique, au carrefour de plusieurs continents et à proximité des immenses marchés du sous-continent indien. Pour cela, il s'inscrit résolument dans son cadre régional :

- il est membre fondateur du Conseil de Coopération du Golfe dont il met à profit l'orientation vers une union douanière et un marché commun, même s'il a parfois conscience d'en être un parent pauvre, face au poids de l'Arabie Saoudite qui ne s'ouvrirait pas assez largement à ses produits ou aux Emirats Arabes Unis dont les intérêts seraient mieux défendus que ceux de ses pêcheurs ou de ses agriculteurs dans les négociations ouvertes pour un accord de libre-échange avec l'Union Européenne. Il est vrai que vu de la trépidante Dubaï, le Sultanat n'apparaît souvent que comme une arrière-cour un peu somnolente et préservée, et que la polarisation exercée par ce pôle régional des affaires en fait une sorte de capitale économique, hors les murs, de l'Oman.

- Mais le Sultanat s'efforce de rééquilibrer ce tropisme par son engagement actif dans l'Association des Etats riverains de l'Océan Indien, à laquelle il a adhéré en 1997. Ce vaste ensemble comprenant quatorze nations rend à son développement économique potentiel l'espace dans lequel s'est inscrite son histoire maritime, de l'Afrique orientale au sous-continent indien. Mais même si la création du hub de Salalah est une première mise en valeur de sa façade maritime sur l'Océan indien et si les réseaux commerciaux fondés par les communautés expatriées demeurent actifs, il ne s'agit encore, pour les pays riverains, que d'un cadre virtuel à reconstruire. L'Oman en est cependant l'un des moteurs, tant les complémentarités possibles avec ses partenaires lui apparaissent prometteuses.

b) La diversification économique

La diversification économique à laquelle aspirent les responsables omanais repose sur la création d'un tissu dense de petites et moyennes entreprises, travaillant pour l'exportation, grâce à une main d'œuvre locale et importée du sous-continent indien, à la fois bien formée et bon marché et avantagée par un faible coût de l'énergie et une infrastructure moderne, à proximité de vastes débouchés. Mais en attendant que ces virtualités ne deviennent opérationnelles, l'accent est mis d'une part sur la relance des productions traditionnelles, dont le poids relatif dans la production économique s'est effondré depuis la découverte du pétrole, et qui ont été relativement négligées dans les plans de développement, comme l'agriculture, l'élevage et la pêche, et d'autre part sur de nouvelles activités pour lesquelles le Sultanat semble disposer d'atouts de poids dans la compétition internationale, comme le commerce maritime et le tourisme.

1 – Le maintien et la relance des productions « traditionnelles »

L'agriculture

De la scission survenue à la fin du siècle dernier entre l'Oman et ses possessions africaines jusqu'à la découverte du pétrole, l'Oman a survécu pour l'essentiel de l'agriculture et de la pêche. Ce pays dispose en effet de conditions hydrologiques relativement favorables à l'agriculture, pluviale en de rares endroits, mais surtout irriguée, grâce au système original des falaj. Aujourd'hui encore, l'agriculture est l'un

des premiers pourvoyeurs d'emplois : on comptait lors du recensement de 1993 787 300 agriculteurs et 200 000 ouvriers agricoles pour 100 000 ha de terres cultivables, dont 60 % sont effectivement en production. La production locale assurait 44 % des besoins en 1996, tout en dégageant de modestes excédents exportés vers les pays voisins ; mais l'objectif affiché des autorités est désormais de faire parvenir le pays à l'autosuffisance alimentaire. L'agriculture est pratiquée dans les montagnes et dans les plaines littorales ou les bassins intérieurs :

- L'agriculture de montagne est pratiquée par des communautés villageoises qui se partagent de minuscules parcelles de terres en rubans, sur les flancs encaissés des wadis des Monts Hajar ou sur les terrasses des pentes noyées de brume du jebel Akhdar. Dans le lit des wadis, l'agriculture sous palmeraie produit principalement des fruits et des légumes, au premier rang desquels les citrons (limettes) et les tomates, qui, séchés sont exportés vers les villes du littoral ou les pays voisins. Les céréales reculent, mais on y cultive toujours de minuscules champs de maïs de sorgho ou de blé. Cette agriculture montagnarde s'adapte même aux conditions extrêmes de l'aride enclave du Musandam, où les paysans Chihouh cultivent de petites terrasses grâce aux pluies hivernales sur les plateaux perchés, qui leur fournissent de maigres récoltes de céréales et de fourrage.

A l'autre extrémité du pays, en revanche, dans la montagne du Dhofar, dont le versant au-vent est bien arrosé par la mousson d'été, les habitants s'adonnent plutôt à l'élevage bovin, et la production locale la plus renommée est l'encens, recueilli d'arbustes (*Boswellia*) qui poussent à état sauvage.

- Outre cette agriculture montagnarde qui provoque l'admiration par ce qu'elle révèle d'ingéniosité et de détermination à vaincre les difficultés du climat et du relief, le système des falaj conduit l'eau qui tombe sur les sommets vers les plaines environnantes ; il irrigue de vastes palmeraies, sièges de sociétés anciennement organisées comme les oasis de Nizwa, de Bahla ou d'Ibra et plus éloignée, la vaste constellation de Bouraïmi, partagée entre les EAU et Oman.

Dans la Bâtinah, les inféroflux des wadis s'ajoutent aux falaj pour assurer l'irrigation de vastes palmeraies, qui abritent la majorité de la production agricole omanaise. Située à proximité des marchés de consommation, bien desservie par les voies de communication modernes, d'un sol facile à travailler, la Bâtinah fournit en abondance tabac, mangues, tomates, oignons, aubergines, poivrons etc., destinés principalement à la consommation intérieure, mais également à l'exportation vers les EAU et l'Arabie Saoudite.

La plaine littorale du Dhofar, arrosée par les vents de mousson, juxtapose les plantations de cocotiers sur les sables littoraux (396 ha en 1996, produisant 6847 t de noix de coco dont 1700 exportées) aux fruits tropicaux tels que les bananes, en partie exportées vers les pays voisins et les papayes, arrosés par la mousson d'été.

Mais les deux produits principaux de l'Oman demeurent les dattes et les limettes.

Les dattes omanaises, dont la production varie entre 150 000 et 175 000 t par an, sont renommées. Les palmeraies couvrent 20 000 ha, ce qui représente environ 10 millions d'arbres. 40 % de la production est autoconsommée, 25 % est utilisée pour l'alimentation du bétail, et le reste est commercialisé dans le pays ou à l'exportation. Les limettes douces sont cultivées surtout dans le Nord de la Bâtinah et constituent également un produit d'exportation important.

Le pétrole n'a donc pas détrôné les cultures traditionnelles et a au contraire permis la dynamisation du secteur agricole : les motopompes extraient de la nappe beaucoup plus d'eau que naguère, et la mécanisation de certaines opérations culturales, conjuguée avec le remplacement des travailleurs omanais par une main d'œuvre immigrée, a permis une hausse considérable des rendements. Mais cette médaille a ses revers :

- la concentration foncière, la propriété de la terre étant passée de plus en plus aux mains de familles citadines, au premier rang desquelles la famille royale et son entourage. Même sans transfert de propriété, la multiplication des emplois urbains provoque un changement de regard sur la terre, devenue à la fois un lieu de ressourcement de fin de semaine, une source de revenu complémentaire, voire de spéculation immobilière, au gré des migrations pendulaires hebdomadaires entre la résidence en ville et la ferme familiale ;

- l'intensification irréfléchie de la production et de l'exhaure de l'eau provoque une salinisation irréversible de la nappe phréatique, par infiltration de l'eau de mer, sous les plaines littorales. L'Etat s'est révélé jusqu'à présent incapable de lutter contre cette menace, le profit à court terme ayant remplacé la préoccupation collective, immémoriale, de l'intérêt à long terme des communautés villageoises.

L'élevage

Le Sultanat possède un cheptel important pour la région, avec près de plus de 183 000 moutons, 153 000 chèvres, 225 000 vaches et 71 000 chameaux en 1994. Mais la production nationale de viande ne dépassait pas, officiellement, 2757 tonnes de bœuf et 3086 tonnes de mouton en 1996. L'élevage est partie prenante de l'économie villageoise de plaine comme de montagne, mais il est aussi le fait de tribus spécialisées. Dans les villages, trèfle et luzerne sont réservés à l'alimentation de vaches, de buffles ou d'ovins-caprins, qui se nourrissent cependant surtout des déchets agricoles et fournissent lait et viande.

Sur le versant exposé aux vents du large de la montagne du Dhofar, les tribus Jebali sont spécialisées dans l'élevage de vaches laitières, célèbres pour faire ressembler durant la saison des pluies la région à un paysage d'Europe du Nord noyé dans la brume. Autre singularité, le complément de nourriture fourni en saison sèche à ces mêmes vaches avec des sardines séchées, exemple d'échange entre la côte et l'intérieur que l'on retrouve en d'autres points du littoral, que ce soit au Mousandam ou à Sour (voir article de B. Mokhtar). L'ouverture de la route et d'une ligne aérienne vers le Nord permet à ces éleveurs montagnards de se tourner vers l'élevage de boucherie à destination des marchés urbains et de réduire ainsi quelque peu le surpâturage dont souffre la montagne.

Mais le grand élevage est le fait des Bédouins qui nomadisent dans les régions prédesertiques et désertiques de l'intérieur. En dépit de l'attrait exercé sur les jeunes par l'embauche sur les chantiers pétroliers, ces nomades contribuent toujours, avec leurs grands troupeaux de chèvres et de moutons qu'ils font transhumer des contreforts montagneux en été au cœur du désert en hiver, à l'alimentation en viande de l'Oman et des pays voisins. Les chameaux sont eux, vendus pour les courses aux riches acheteurs des Emirats ou d'Arabie.

Au total, sous toutes ses formes, l'agriculture est encore présente dans la vie d'une majorité d'Omanais, même installés en ville. Si elle ne représente pas en termes financiers un rapport considérable, elle est encore un domaine d'investissements de la part des individus et des ménages, sans que l'on puisse toujours distinguer entre les motivations identitaires et pécuniaires.

La pêche

Avec ses 1700 km de côtes depuis la péninsule du Mousandam jusqu'à la frontière avec le Yémen, le Sultanat d'Oman possède des ressources halieutiques considérables,

d'autant qu'il a fixé à 200 milles la largeur de sa zone économique exclusive. On a recensé plus de 150 sortes de poissons, de la sardine au thon, sans compter les 35 variétés de mérrou, ou « hamour », le poisson préféré des tables omanaises. La pêche était naguère cantonnée aux besoins des populations côtières¹⁴, mais l'ouverture de routes parcourues par des camions frigorifiques a élargi la consommation de poisson à tout le pays. La hausse des prises a été telle qu'on observe depuis 1988 une baisse des stocks de certaines espèces comme les thons blancs, les ormeaux ou les homards et l'Etat a dû édicter des mesures restrictives pour préserver l'avenir de cette activité.

La pêche anime de nombreux petits ports, nichés dans de minuscules criques au débouché des wadis ou dans les lagunes littorales. Pour lutter contre l'attraction exercée sur les jeunes par les villes ou par les activités liées au pétrole, l'Etat a créé en 1978 un Fonds d'encouragement des pêcheurs, qui leur a permis de moderniser leur équipement. De 12 000 en 1985, le nombre des pêcheurs est passé à 22000 en 1996 et le total des prises varie entre 118 et 160 000 t par an. La pêche est pratiquée de façon artisanale, sur de petites barques équipées de moteurs hors-bord, mais le gouvernement encourage les pêcheurs locaux à exploiter la plate-forme continentale et non plus seulement les eaux côtières. La pêche hauturière, assurée par des sociétés japonaises et coréennes, fournissait déjà plus de 10 % des prises en 1990 ; en 1996 a été lancé le plus grand navire usine du monde, le « Fierté d'Oman », géré en partenariat entre la Compagnie nationale des pêches d'Oman et une compagnie norvégienne : destiné à fournir le marché d'Extrême-Orient en farine de poisson à partir du grondin, il a une capacité de prise de 550 t par jour et peut emmagasiner jusqu'à 2000 t de farine de poisson.

Huit ports modernes, munis d'installations frigorifiques ont été construits, les plus grands étant ceux de Sour et de Qouriyat, pour soulager le port de Mina Qabous et rapprocher les points de débarquement des lieux de pêche. Comme l'agriculture, cette activité a été transformée et dynamisée par la richesse pétrolière ; elle constitue désormais pour beaucoup d'habitants de la côte un complément de revenu apprécié autant qu'un passe-temps. Cependant, ce sont partout, comme dans l'agriculture, des salariés indiens qui ont pris la place des nationaux à bord des embarcations de pêche côtière. La pêche n'est donc plus une activité de subsistance : au petit matin, les prises de la nuit sont débarquées à même le sable, ou dans le cas de Sour, dans la nouvelle criée et chargée à bord des camionnettes frigorifiques qui desservent la capitale et les localités de l'intérieur. Oman est même devenu un exportateur de poisson frais et congelé, par la route vers les Emirats ou par avion vers les Pays du Proche-Orient comme le Liban ou la Jordanie, voire l'Europe.

Le potentiel, en matière de pêche aux crustacés sur les rivages de l'île Masirah comme de pêche hauturière, sont considérables et le gouvernement n'avance que prudemment dans ce domaine, pour éviter le pillage des eaux territoriales par les navires usines étrangers. La pêche a permis à toute une gamme d'activités de survivre, qu'il s'agisse des chantiers de construction et de réparation navale en bois, où s'affairent des charpentiers et des ouvriers indiens, d'accastillage ou d'installations à terre. Elle a également ouvert la voie à une reconversion vers des activités plus lucratives, comme à Musandam la contrebande en direction de l'Iran¹⁵, tandis que le trafic au long cours en direction des côtes d'Afrique orientale ou de l'Inde se maintient, à bord de ces boutres omanais que l'on peut encore rencontrer dans les ports de Somalie, du Kenya ou à Zanzibar.

2 – A la recherche de nouveaux créneaux

¹⁴ et à la vente de poisson séché aux tribus de l'intérieur.

¹⁵ Voir Le Monde,

Le hub de Salalah

Le port de conteneurs de Salalah, inauguré le 1^{er} décembre 1999, est l'occasion pour Oman de renouer avec sa grande tradition maritime, en se servant de sa position au carrefour de plusieurs routes maritimes d'importance mondiale. Salalah, à l'extrémité sud du pays, est en effet situé à 150 milles nautiques seulement au Nord de la principale route maritime reliant l'Extrême-orient au continent européen et sur la route N-S menant du Golfe Persique vers la méditerranée et l'Atlantique. Mais la vocation première de ce port est celle du transbordement, depuis les gigantesques porte-conteneurs qui assurent l'essentiel du transport des marchandises à longue distance et des cargos de taille plus modeste, cantonnés à la desserte des ports situés à l'écart des voies transocéaniques et donnant accès à des marchés régionaux ou locaux. C'est ainsi que Salalah vise à devenir un port d'éclatement en direction du Golfe, de l'Afrique orientale et de l'Océan Indien. En ce qui concerne le Golfe, elle se trouve en concurrence directe avec le port de Jebel Ali, dans l'émirat de Dubaï, qui offre une conjonction idéale de transbordement air-mer et qui dessert, grâce à son réseau commercial, une vaste zone, s'étendant de l'Asie centrale à la mer Rouge, mais qui souffre d'exiger des porte-conteneurs un détour par le détroit d'Ormuz et d'être vulnérable aux tensions qui sont le lot de cette région sensible : en touchant à Salalah, les porte-conteneurs gagnent trois jours et demi de navigation.

L'Etat omanais a investi 128 M \$ pour construire les infrastructures et le Salalah Port Services, l'opérateur du port, 77, 55 M \$. La profondeur des bassins atteint 16, 5 m ce qui permet d'accueillir des navires d'une capacité de 6600 teu, c'est-à-dire les porte-conteneurs de la nouvelle génération mis en service par le groupe Maersk. Les quatre quais équipés des grues les plus performantes permettent de décharger 120 conteneurs à l'heure. Salalah pourrait ainsi traiter le quart du transbordement régional, soit 2 M de teu (conteneurs de 22 pieds), mais affiche l'ambition d'atteindre à terme 15 M teu. Salalah Port Services a obtenu une concession de 20 ans ; son capital est détenu à 20 % par l'Etat omanais, à 15 % par CXP Corp., une filiale du transporteur maritime américain Sea-Land, à 15 % par la firme danoise Maersk, premier transporteur maritime mondial, à 11 % par des fonds de pension publics, à 19 % par des investisseurs privés omanais, les 20 % restants étant offerts au public sur le Muscat Securities Market.

La référence à l'histoire maritime de l'Oman ne doit cependant pas prêter à confusion : aujourd'hui, Oman n'est plus une puissance maritime. Le débarquement sur place ne concerne qu'1 % du total des marchandises et le port de Salalah est dans une situation marginale par rapport au centre économique du pays. D'autre part, même si 300 employés de SPS (60 % du total) sont des Omanais, faisant de cette entreprise un exemple d'omanisation réussie grâce à des stages à Hong Kong ou à Singapour, ce sont les actionnaires majoritaires, Maersk et Sea-land, qui déterminent la stratégie et l'activité du port, en fonction de considérations qui leur sont propres et d'arbitrages au niveau planétaire : Sea Land possède par exemple 15 terminaux de ce type répartis sur l'ensemble du globe, et les deux compagnies s'apprêtent à détourner 500 000 teu de trafic par an¹⁶ de Jebel Ali à Salalah, sans que les autorités du port de Dubaï ne disposent d'aucun moyen pour s'y opposer. La compétition entre Salalah d'une part et les ports des EAU comme Jebel Ali et Port Rachid à Dubaï, mais aussi à un moindre degré Khor Fakkan et Foujairah sur le golfe d'Oman, semble pouvoir être aisément

¹⁶ sur un total de 2, 2 M teu traités annuellement par Jebel Ali

remportée par Salalah. Mais déjà de nouveaux concurrents apparaissent : en mars 1999 a été inauguré l'Aden International Container Terminal (AICT), entreprise conjointe de la Port of Singapore Authority et de la holding yéménite Yéminvest. Le soutien de Singapour risque de rendre la compétition avec Salalah très sévère, comme en témoigne le transfert récent des activités d'American Président Lines, de Foujairah, dont elle était le premier utilisateur, à Aden.

Salalah risque ainsi de demeurer une simple enclave de développement extravertie sur la côte omanaise. La fragilité de cette conjonction d'intérêts, autour d'un port et d'une zone franche, entre un Etat d'une part et des entreprises privées de l'autre, aux logiques foncièrement différentes, conduit à s'interroger sur la notion même de développement, celui-ci n'étant plus, tout compte fait, que le résultat accessoire des stratégies d'investissement des multinationales.

Un nouvel atout : le tourisme

Le tourisme pourrait être l'un des atouts majeurs de l'Oman post-pétrolier. Nul doute que ce pays fermé au monde extérieur jusqu'en 1970, avec ses montagnes déchiquetées recelant des wadis verdoyants qui offrent des possibilités de randonnées, d'escalades et de spéléologie, avec ses rivages inviolés et ses plages de sable fin, ses eaux transparentes à la température avoisinant les 30° au cœur de l'hiver, ses concentrations de cétacés à quelques encablures de la côte, au large de l'île de Masirah, ses mangroves qui abritent des myriades d'oiseaux et les derniers dugongs, ses lieux de ponte des tortues de mer comme Ras el-Jinz, ses criques bordées de falaises vertigineuses, paradis des plongeurs, comme à Mousandam, avec enfin ses vestiges historiques comme les 400 tours et châteaux forts qui montent la garde autour de la de l'Oman intérieur, ses châteaux de Rustaq, Nizwa, Bahla, ou Jabrin, pour ne citer que ceux-là, ses remarquables musées de Mascate et de Sohar relatant l'histoire mouvementée du sultanat, sont des attraits puissants.

Le choix opéré en matière de développement touristique est d'attirer une clientèle de luxe, durant la saison d'hiver, entre octobre et avril. L'hôtel Al-Bustan, aux portes de Mascate, est le symbole de ce choix ; il en marque également les limites puisque cet impressionnant édifice cathédrale de faïence bleutée, est un gouffre financier pour l'Etat qui en est propriétaire. Les autres hôtels gérés par les grandes chaînes internationales sont concentrés dans la capitale : Sheraton à Ruwi, Hyatt à Qurum, Novotel à Sib et à Ruwi, ainsi qu'un complexe balnéaire à Sawadi, ouvert en 1996... Leur clientèle se partage entre les hommes d'affaires et les touristes. Une importante station balnéaire est également prévue près du village de pêcheurs d'Al-Ashkarah, sur l'Océan indien. En 1996, le parc hôtelier était de 50 établissements de toutes catégories, contre 32 en 1991, l'objectif étant de disposer de 10 000 chambres en 2005.

Mais, si l'on excepte les amoureux de la nature, qui explorent par petits groupes l'Oman intérieur, la plupart des touristes forment une clientèle assez âgée, sans grande autonomie pour découvrir les merveilles du pays. Dans les deux cas, il s'agit d'un tourisme qui rapporte peu, faute que l'Oman ait quelque chose à vendre : la nature et les habitants s'offrent aux regards, mais à la différence de Dubaï dont l'exemple fait rêver tous ses voisins, le pays n'a pas « construit » une industrie touristique : pas d'artisanat, pas d'animation, donc pas d'occasions de dépenses hors des frais de déplacement, d'hébergement et de nourriture souvent acquittés auprès du tour-opérateur (étranger) avant le départ. Mascate est une ville où l'on ne flâne pas, où l'on se couche tôt, et la visite du souk de Moutrah ne permet guère que de faire l'emplette de quelques boîtes d'encens auprès des marchandes dhofaries ou de quelques modestes

« antiquités ». Il faut faire une place à part au Dhofar : Salalah est devenue une destination estivale très prisée des Saoudiens et des autres nations du Golfe, alors que le reste de la péninsule est écrasé de chaleur humide, les pluies et le brouillard qui s'abattent sur la montagne apportent un rafraîchissement bienvenu et font verdier le paysage. Mais la clientèle familiale de classe moyenne qui passe quelques semaines d'été au Dhofar n'apporte que des recettes encore modestes, faute d'équipement de loisirs diversifiés sur place.

La volonté louable des autorités de préserver la population du choc brutal de la rencontre avec l'Occident dans ce qu'il a de plus avilissant aboutit pour l'instant à faire échouer les tentatives prudentes de développer un tourisme peu agressif : le centre touristique à l'entrée du beau village de Misfah, sur le revers méridional des Monts Hajar, est désert, tout comme le souk refait à neuf de Nizwa et les restaurations des forts par des artisans marocains font souvent figure de reconstitution hollywoodienne des lieux où s'est écrite l'histoire de l'Oman. Le visiteur occidental peut aussi déplorer la ruine des villages et des villes de l'intérieur, abandonnés par leurs habitants pour des maisons sans âme, mais pourvues de tout le confort moderne, à l'écart des palmeraies : perte sans rémission d'un savoir-faire, d'un mode d'habiter et d'un modèle d'habitat millénaire, perte également d'une culture comme en témoigne, à travers tout le pays, le remplacement des mosquées ibadites aux formes simples et austères, avec leur petit minaret d'angle, par des édifices gigantesques, prétentieux, aux couleurs criardes, importées par les architectes- décorateurs d'origine pakistanaise. Il n'est toutefois pas trop tard pour éviter le pire et la réflexion sur les choix et les moyens de développer le tourisme sans perdre l'âme du pays, ni a contrario en faire un musée ou un zoo humain, doit se poursuivre. L'Oman peut dans ce domaine comme dans d'autres, faire figure de précurseur, compte tenu de la volonté affichée des autorités et de l'attachement sincère des habitants à leur univers.

Il ne faut en tous cas pas perdre de vue que, comme l'agriculture et la pêche, le tourisme peut être le moyen de rétablir un équilibre régional modulé en matière de développement économique. En effet, ces activités permettent de rompre la dichotomie radicale entre la côte et l'intérieur impliquée par l'économie moderne. Des potentiels complémentaires se font jour, de nouvelles dynamiques peuvent être introduites, comme le développement agricole ou artisanal lié à la demande touristique. Par un renversement de perspective, le tourisme permet souvent de valoriser les espaces isolés, dont le handicap devient pour le touriste un attrait.

3 - Le développement régional : un objectif hors d'atteinte ?

Dans le cadre de la mondialisation économique, la question se pose de savoir si l'Etat possède encore la capacité d'orienter spatialement le développement économique pour parvenir à un équilibre régional.

La concentration de la population, des activités et du dynamisme dans l'aire métropolitaine de Mascate constitue une préoccupation pour l'Etat omanais, dont l'assise repose encore sur une alliance de forces sociales représentant toutes les régions du pays, y compris l'intérieur et la province du Dhofar. Cette préoccupation a été exprimée, on l'a vu, dès les premiers plans quinquennaux, et ne s'est pas démentie jusqu'à ce jour. Comme cette insistance le montre, les résultats ne sont pas à la hauteur de la priorité affichée.

La tendance mondiale à la littoralisation se vérifie en effet, de manière particulièrement accentuée, dans le cas de l'Oman. La région métropolitaine de Mascate rassemble environ 400 000 habitants, et draine littéralement les forces vives de

l'intérieur. Cette attraction s'explique certes par son rôle de capitale politique, mais Mascate est aussi devenue une métropole économique qui reçoit la majorité des investissements publics et privés.

Le premier complexe industriel omanais a été créé en 1983 à Rusayl, à environ 45 km de Mascate et du port de Mina Qabous, près de l'aéroport de Sib. Cette zone industrielle abritait en 1998 une centaine d'usines sur les 135 recensées dans le pays. Mais c'est surtout le secteur tertiaire qui assure la suprématie de Mascate ; outre le port et l'aéroport, l'activité économique est polarisée par la ville des affaires de Ruwi, où se trouvent de grands hôtels, les sièges des banques, les compagnies aériennes, la Chambre de Commerce, la Banque centrale...

La volonté de l'Etat de déconcentrer l'activité économique s'est d'abord concrétisée par l'implantation de projets d'envergure sur d'autres points du littoral. Trois sites apparaissent comme des points d'appui stratégique de cette politique. Ce sont les villes de Sour, de Sohar et de Salalah, qui, outre qu'elles sont réparties de façon échelonnée sur le littoral, de part et d'autre de la capitale, et sur la longue côte de l'Océan indien, représentent chacune une facette différente de l'histoire de l'Oman, de sa composition sociale et de sa diversité culturelle.

Sour, antique cité portuaire, point de départ des boutres vers l'Inde et l'Océan indien, connaît un regain d'activité avec l'usine de gaz naturel liquéfié de Qalhat, à laquelle pourrait se greffer une usine omano-indienne d'engrais d'une capacité de 1,4 M t d'urée et 300 000 t d'ammoniac par an, à destination du marché indien ; mais son coût de 1,1 Md \$ a jusqu'ici fait reporter le début des travaux ; la ville devrait également être équipée d'une centrale thermique et d'un aéroport ;

Sohar fut certes depuis des temps anciens également un port d'échanges avec la Perse et le Baloutchistan, ainsi qu'une étape entre le Golfe Persique, les Indes et au-delà le monde chinois ; mais à la différence de Sour, son arrière-pays de la Bâtinah, débouché de l'Oman intérieur et sa proximité de la « Côte des Pirates », aujourd'hui les Emirats Arabes Unis, lui ont fait jouer un rôle crucial dans l'histoire intérieure de l'Oman. Hier encore port d'exportation du cuivre de Magan, elle devrait connaître un nouvel essor grâce au port industriel (en construction depuis novembre 1998 pour un montant de 250 M \$) et à l'arrivée du gazoduc Dolphin, qui conditionnent l'implantation d'une usine d'aluminium d'une capacité de plus de 400 000 t par an, avec le soutien d'investisseurs chinois et d'une usine de polyéthylène de 450 000 t par an¹⁷ ; mais le coût de ces projets s'élève à 3 Md \$ pour le premier et 1,4 Md pour le second, ce qui les met hors d'atteinte des capacités de financement actuels du sultanat, d'autant que s'y ajouterait une raffinerie de pétrole de 75 000 barils par jour d'un coût de 750 M \$ et un aéroport .

Salalah est la capitale de la province du Dhofar, dont le rattachement au Sultanat est récent et résulte de l'histoire plus que d'une continuité géographique. Son développement économique est l'objet d'une attention privilégiée de la part des autorités, qui cherchent à réduire le hiatus spatial et culturel qui la distingue de l'Oman du Nord. Autour du hub transocéanique récemment entré en fonctions, une zone franche industrielle accueille déjà une cimenterie et une meunerie, la Salalah Flours Mill, qui produit 8 000 sacs de farine par jour depuis 1998 et exporte 60 % de sa production vers le Yémen et l'Afrique orientale, réalisant un chiffre d'affaires de 12 M \$ par an. Une centrale thermique devra fournir l'énergie nécessaire au développement de cette zone franche.

Mais derrière cette impression de volontarisme dans l'aménagement du territoire, on peut remarquer que l'implantation de ces projets stratégiques est d'abord liée à des

¹⁷ Mais la société BP Chemicals à l'origine du projet s'en est retirée (TME Avril 2000).

contraintes de localisation qui mettent à profit une situation littorale indispensable dans une perspective d'ouverture au marché mondial¹⁸. C'est la raison d'être même du port de Salalah, de l'usine de liquéfaction de Sour comme du port moderne de Sohar. Ces trois implantations, si elles peuvent permettre de déconcentrer l'activité hors de Mascate, n'en accentueront pas moins la littoralisation de l'économie et de la population omanaises ; ce faisant, elles n'entameront en rien la prééminence absolue de Mascate en tant que centre décisionnel national détenteur de toutes les fonctions de commandement et de tertiaire supérieur, les autres centres n'étant au départ au moins que des foyers de mono-industrie ou de monoactivité.

L'implantation d'industries de transformation dans des villes petites et moyennes de l'intérieur n'apparaît, face à cette orientation, que comme une tentative de freiner l'exode vers la côte. Il y faut beaucoup de volontarisme, tant les handicaps de l'intérieur sont lourds : éloignement des sources d'énergie, rareté de l'eau, distances considérables par la route d'un point à un autre, faible densité de la population, qu'on l'envisage en tant que bassin d'emploi ou que marché de consommation, ce qui renvoie à l'exiguité du marché intérieur d'une manière générale. Quant à destiner la production au moins pour partie à l'exportation, c'est en aggraver les handicaps, puisqu'il lui faut pour cela rejoindre un port.

Plusieurs zones industrielles ont cependant été implantées dans des villes secondaires de l'intérieur, pour tenter de les tirer de leur léthargie : à ces zones industrielles doivent être adjointes des centrales thermiques financées sur fonds privés, l'une en Charqiya et l'autre à Barka, comme celles prévues à Sour et à Salalah.

Les deux principales zones industrielles hors de la région métropolitaine de Mascate sont celles de Sohar et de Raysut, près de Salalah, auxquelles il faut ajouter les zones en construction ou en projet à Nizwa, Sour, Al-Khasab dans la presqu'île de Mousandam, face à l'Iran, et Bouraïmi à la frontière des EAU.

La zone industrielle de Sohar fondée en 1992, compte aujourd'hui une trentaine d'entreprises en activité et près d'une centaine d'autres se préparent à s'installer ; une dizaine d'usines sont installées à Raysut et autant sont en cours d'installation ; dans la même région, la zone franche de Mazyouna est en cours d'achèvement à la frontière avec le Yémen, tandis qu'à Nizwa sont implantées 5 usines en cours de démarrage.

A titre d'exemple des PMI-PME qui se montent sur ces zones, on peut citer la Majan Glass Company à Sohar, qui exporte ses bouteilles en verre dans les autres pays du CCG et au Pakistan, ou la Sur Plastics, implantée en 1998 à Nizwa pour y fabriquer des caisses en plastique, tandis que la Tamoor Dates assure l'emballage des dattes sur trois zones industrielles et produit 50 t de sirop de dattes par jour. A 85 % détenue par des capitaux omanais, cette société a toutefois reçu une subvention de plus de 5 M \$ pour démarrer.

L'intérieur de l'Oman recèle en outre des minerais dont certains, comme le cuivre, ont été exploités depuis des millénaires. Après la remise en exploitation des filons de Lasail, dans le wadi Jizzi, près de Sohar entre 1983 et 1994, une fonderie de cuivre produisant des cathodes a été ouverte sur le site par l'Oman Mining Company ; elle fonctionne aujourd'hui avec du minerai importé d'Australie par le port de Sohar, par lequel s'effectue l'exportation du métal raffiné. De nouveaux gisements découverts dans la wilaya de Yanqul pourraient être prochainement mis en exploitation. En 1994

¹⁸ Ou la proximité du marché de consommation C'est le cas pour l'industrie du ciment représentée par les deux usines de l'Oman Cement Co et par la Raysut Cement Company, toutes les deux en pleine expansion, qui fournissent le ciment et les produits dérivés nécessaires au secteur du BTP et fournissent même un surplus exportable.

également a été ouverte près de Yanqul une usine d'extraction de l'or (500 kg en 1995) et de l'argent (70 kg en 1995) associés à l'oxyde de cuivre, tandis qu'une usine de chromite produisant environ 6 000 t par an exporte sa production vers le Japon et la Chine. Les réserves ont été évaluées à près de 2 millions de tonnes de minerai.

Le gisement de charbon d'Al-Kamil, en Charqiya, pourrait également être utilisé pour alimenter une centrale électrique de 300 MW, à raison d'une production de 600 000 t par an pendant 40 ans.

Au total, Oman comptait lors du recensement de 1994 1416 entreprises industrielles employant plus de 26 000 personnes. Plus de la moitié de ces entreprises appartenaient au secteur des matériaux de construction, mais c'est l'industrie de la confection qui employait le plus de main d'œuvre.

La question de l'aménagement du territoire omanais se pose donc à deux niveaux : le premier est celui de la polarisation exclusive qu'exerce la capitale sur le reste du pays, et la seconde celle du déséquilibre croissant entre la côte et l'intérieur. A ce sujet, on pourrait peut-être s'interroger, au-delà des avantages comparatifs évoqués plus haut en termes de localisation, sur la dimension culturelle qui influence les attitudes sociales vis-à-vis de la notion de développement économique.

On peut en effet se demander si les populations côtières, tournées vers l'aventure maritime et moins soumises à une forte cohésion tribale et sociale, ne présentent pas plus d'ouverture à l'innovation et à la réalisation de destins individuels, donc plus d'aptitude à l'esprit d'entreprise, que les communautés de l'intérieur. Celles-ci, en revanche, auraient développé autour de l'ibadisme et de leur vie paysanne attachée au village, à la palmeraie ou à la montagne, une hiérarchie des valeurs fondée sur le sentiment d'appartenance au groupe et des qualités guerrières laissant peu de place aux sens des affaires et à l'esprit de négoce.

Ces hypothèses étayées par l'exemple de la réussite de quelques-uns des plus riches hommes d'affaires de l'Oman actuel, self made men originaires des villes côtières comme Sour ou Salalah, demanderaient à être testées au regard de l'histoire de l'émigration omanaise en Afrique orientale, qui toucha les communautés montagnardes et les centres urbains de l'intérieur que les régions côtières...

4 – Une politique de privatisation qui s'appuie sur une tradition entrepreneuriale et commerçante

Les années 90 ont vu la mise en place de réformes structurelles de l'économie, dont les effets se font progressivement sentir. L'un des composants majeurs de cette politique est le développement du secteur privé, à la fois par des encouragements à l'investissement intérieur et en provenance de l'étranger et par la privatisation des entreprises industrielles et de services du secteur public. L'Etat omanais s'était fait le promoteur du développement économique par ses participations dans l'industrie lourde et en assurant la construction des infrastructures et le fonctionnement des services. Aujourd'hui, en revanche, il souhaite aller beaucoup plus loin que nombre de ses voisins dans le désengagement, offrant aux investisseurs des formules novatrices (et dont l'efficacité reste à prouver) pour participer à des entreprises stratégiques comme la production d'énergie, le dessalement d'eau de mer ou la construction d'aéroports.

Le choix de cette politique tient à la fois au manque de ressources propres de l'Etat, qui doit désormais réserver ses efforts à répondre aux besoins sociaux de la population, et à la conscience qu'existent au sein de celle-ci des capacités entrepreneuriales qui peuvent prendre le relais de la puissance publique.

Le secteur privé assure désormais 40 % du PIB, et les capitaux privés sont à l'origine de 53 % des investissements en 2000. Pour les aider a été fondé en 1996 le » Omani Centre for Investment Promotion and Export Development (OCIPED).

L'Etat s'est engagé parallèlement à ouvrir le secteur de la banque, de l'énergie et des télécommunications ; mais cette privatisation s'accompagne d'une baisse des protections tarifaires et douanières dont bénéficiait jusqu'à présent l'économie omanaise. A la suite de l'adhésion d'Oman à l'OMC, une phase de restructurations douloureuses s'ouvre pour les petites entreprises locales. La fusion ou l'association avec des entreprises étrangères sera dans beaucoup de cas une nécessité : la participation étrangère dans le capital des entreprises omanaises pourra atteindre 70 % au lieu de 49 % dès 2001, et 100 % de celui d'entreprises dépassant un capital de 150 000 RO contre 500 000 auparavant. Le secteur financier (banques, assurance, courtage) sera ouvert à 100 % aux capitaux étrangers à partir du 1^{er} janvier 2003 et celui des télécommunications à partir de 2005. En attendant, compte tenu de la surcapacité du secteur bancaire, la création de nouveaux établissements est interdite et l'Etat pousse à la fusion entre les banques locales, pour les faire parvenir à la masse critique qui leur permettra de résister à la concurrence.

Dans le secteur de l'énergie, l'Etat a choisi de procéder à l'équipement du pays sous la forme de Independent Power Projects (IPP) : les centrales thermiques en cours de construction seront gérées en contrat de Build-Own-Operate à 100 % propriété de capitaux étrangers, à condition que 35 % en soient rétrocédés à terme à des capitaux omanais : une centrale de 240 MW doit être achevée en 2002 en Charqiya, et une de plus de 400 MW en 2003 à Barka. Cette formule permettra à l'Etat d'économiser 750 M RO sur dix ans, selon les calculs officiels et de faire face à la hausse de la demande d'énergie de 1863 MW de puissance installée en 2000 à 2761 en 2010.

Parmi les autres privatisations envisagées, on peut citer celle de Oman Telecom à hauteur de 65 %, ainsi que celle de l'aéroport international de Sib, qui a vu passer 2, 8 M passagers en 1999, de Oman Aviation Services et des parts de l'Etat dans la compagnie multinationale Gulf Air. D'autres pourraient suivre, comme la Oman Cement Co, la Oman Flour Mills et la Oman Mining Co, ce qui marquerait la fin d'une époque, celle où l'Etat assumait quasiment seul la fourniture des produits de base à l'économie et à la société omanaises.

Conclusion

Le développement économique de l'Oman a été l'objet des soins attentifs du règne du sultan Qabous, et a abouti au résultat remarquable de faire progresser le niveau de vie de l'ensemble de la population sans mettre en danger de façon irréversible les grands équilibres du milieu naturel et la beauté du cadre de vie. L'aiguillon de la baisse des recettes pétrolières se révèle bénéfique, dans la mesure où il contraint la population à s'engager d'une manière directe dans le modelage de son destin et l'Etat à procéder à des choix difficiles, certes, mais qui confortent le sentiment d'appartenance nationale et conduisent le pays à se situer dans son environnement régional et international.

L'avenir de l'économie omanaise s'inscrit ainsi dans le cadre d'ententes régionales, qui lui servent de sas d'entrée dans la compétition mondiale. Le CCG par exemple, qui tente de se muer en un bloc économique parlant d'égal à égal à l'Union Européenne, pourrait offrir un marché plus vaste aux produits omanais, et permettre à ceux-ci d'accéder au marché européen.

La prospérité du pays pourrait aussi s'appuyer sur ces ressources comme le tourisme et le hub de Salalah. Mais ces potentialités dépendent étroitement de la

situation géopolitique régionale, à laquelle Oman est soumise sans pouvoir l'influencer de manière déterminante. Néanmoins, pour que le pays demeure cette précieuse oasis de stabilité qu'il a été jusqu'à présent, il importe que le développement économique ne se fasse pas sans porter une attention accrue aux équilibres socio-spatiaux et que soient gommées les zones d'ombre qui menacent de s'étendre autour de l'utilisation de l'argent public, une notion en elle-même nouvelle, mais fondatrice, pour l'Etat, d'une légitimité renouvelée.